

# QUESTIONS MONDIALES : PROMOUVOIR UN NOUVEAU MULTILATÉRALISME

## PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La bonne gouvernance est également essentielle pour un développement durable. Une croissance économique mal gérée peut, entre autres, entraîner une aggravation des problèmes environnementaux. De fait, la compétitivité économique est de plus en plus fonction de pratiques environnementales efficaces. Une collaboration multilatérale accrue est essentielle pour s'assurer que ces pratiques soient adoptées et appliquées. En collaboration avec Environnement Canada et d'autres acteurs, les Affaires étrangères poursuivront un nouveau multilatéralisme qui mette l'accent sur les changements climatiques, les océans, les villes durables et une meilleure coordination environnementale multilatérale.

Des questions mondiales comme celles-ci nécessitent des réseaux mondiaux qui réunissent spécialistes, gouvernements et société civile afin de trouver des réponses et de s'entendre sur les mesures à prendre.

En étroite collaboration avec Environnement Canada et d'autres ministères concernés, les Affaires étrangères :

- amélioreront la gouvernance internationale en veillant à la pleine application des accords nouveaux et existants et en renforçant le mandat des organisations existantes, y compris du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE);
- mettront en place un système plus global, plus efficace et plus cohérent d'accords environnementaux multilatéraux et d'accords de coopération bilatéraux avec des pays clés pour la qualité de l'environnement canadien (et mondial).

Il existe des preuves indéniables que les changements climatiques influenceront sur la disponibilité en eau, l'agriculture, les forêts et le niveau des océans, qu'ils causeront des phénomènes météorologiques extrêmes, provoqueront des migrations humaines massives et des pertes de biodiversité, et modifieront les schémas de flambées épidémiologiques. Dans ses efforts continus pour faire face aux effets des changements climatiques, le gouvernement respectera l'engagement pris par le Canada à l'égard du Protocole de Kyoto de manière à obtenir des résultats tout en maintenant le dynamisme et la croissance de l'économie. Le plan du Canada pour les changements climatiques, récemment mis à jour,

prévoit une série d'initiatives destinées à permettre à notre pays de respecter ses obligations aux termes du Protocole de Kyoto, à savoir de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport aux niveaux de 1990 (année repère pour le Protocole).

Fin 2005, le Canada accueillera à Montréal la XI<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette réunion, qui sera la première des parties au Protocole de Kyoto depuis son entrée en vigueur, portera essentiellement sur un nouvel accord international dans le domaine des changements climatiques qui remplacera le Protocole de Kyoto après 2012. À cette conférence et pendant toute sa présidence de la CCNUCC, en 2006, le Canada travaillera en collaboration avec d'autres pays, dont les États-Unis et des pays en développement gros producteurs de gaz à effet de serre, afin de jeter les bases d'un régime solide et durable pour faire face aux changements climatiques.

## Initiative particulière

- En collaboration avec Environnement Canada, les Affaires étrangères chercheront à réunir un soutien international à un régime solide de lutte contre les changements climatiques mondiaux à long terme; de plus, en tant qu'hôte du Bureau du mécanisme pour un développement propre et de l'application conjointe (MDP/AC), les Affaires étrangères faciliteront l'approbation de projets canadiens à l'étranger, l'acquisition de crédits pour ces projets, et elles amélioreront le fonctionnement du Conseil exécutif international du MDP afin de rendre plus efficaces les mécanismes de projet du Protocole de Kyoto.

La surpêche internationale menace sérieusement les ressources marines mondiales, y compris celles qui sont importantes pour le Canada. Les régimes internationaux et les organisations qui régissent les pêches mondiales doivent être réformés et modernisés. Afin d'assurer la bonne intendance de cette partie vitale du patrimoine naturel international, le gouvernement visera à renforcer le régime de gestion internationale des pêches et à en favoriser une application efficace et générale. Élément clé de sa stratégie, le Canada est à réunir une conférence mondiale sur la surpêche.